

# WOLU-INTER-QUARTIERS ASBL

Woluwe-Saint-Lambert, le 11 septembre 2015

A l'attention des membres de la  
Commission de Concertation de Woluwe-Saint-Lambert  
Hôtel communal de Woluwe-Saint-Lambert  
Avenue Paul Hymans, 2 à 1200 Bruxelles

Concerne : demande d'un permis d'urbanisme pour construire une maison unifamiliale à la petite rue Kelle.

Madame, Monsieur,

Nous désirons vous faire part de nos remarques en ce qui concerne cette demande de permis d'urbanisme.

Nous vous demandons de vérifier les informations statistiques reprises dans les documents soumis à l'enquête publique.

D'après nos calculs empiriques, comme ceux du demandeur, nous arrivons à :

- emprise de la construction : 120 m<sup>2</sup> et non 78 m<sup>2</sup> (carport compris car celui-ci reçoit un toit bitumé).
- surface imperméable 120 m<sup>2</sup> et non 50 m<sup>2</sup>.
- taux d'imperméabilisation : 0,64 et non 0,25 (le jardin faisait plus ou moins 76,5 m<sup>2</sup>).

Par ailleurs, nous demandons que l'ensemble des toitures soient verdurisées pour deux raisons. D'une part, pour participer à l'effort nécessaire pour la retenue temporaire de l'eau en cas d'orage et d'autre part, pour une meilleure intégration paysagère et environnementale, notamment, parce que cette construction se trouve en contrebas de la promenade de l'ancien chemin de fer.

Nous souhaitons être convoqués à la réunion de la Commission de Concertation qui traitera ce dossier.

Nous vous prions de croire, Madame, Monsieur, à notre sincère considération.

Bernard Devillers  
Coordinateur